

Réunion mensuelle Secrétariat général / organisations syndicales sur la réforme territoriale (26 mars)

Le secrétaire général s'enquiert de l'état d'esprit des agents des DRAC

Le secrétaire général du MCC a souhaité écouter les organisations syndicales sur l'état d'esprit des agents des DRAC face aux réformes en cours. SUD Culture Solidaires n'a pu que réitérer ce que nous disons depuis des mois : les agents vivent dans un climat anxyogène créé par un enchevêtrement de réformes qui les rend illisibles, par un manque d'informations concrètes tant de l'administration centrale que des responsables des DRAC.

Alors que la date des fusions des DRAC approche, nous ignorons toujours quelles seront leurs implantations, comment seront organisés les échelons territoriaux de proximité. Nous n'avons pas plus d'informations sur le devenir des missions, sur les mutualisations des fonctions support. Même si la ministre a affirmé qu'il n'y aurait pas de mobilités géographiques forcées, le doute persiste à juste raison. Néanmoins Christopher Miles a confirmé que les agents de catégorie C et B ne seraient pas soumis à la mobilité forcée. Nous avons dénoncé le criant manque d'anticipation qui se matérialise, par exemple, par l'interdiction de communiquer entre agents de certaines DRAC appelées à fusionner.

Le secrétaire général a convenu qu'il fallait « booster » la communication et a confirmé l'annonce faite il y a un mois d'envoyer un message tous les 15 jours aux agents. Il n'y a donc plus qu'à... Il ne faut pas, par contre, que cette communication se borne à diffuser des infos que nous connaissons déjà. D'autre part, nous avons demandé à ce qu'il n'y ait pas deux « canaux » séparés, l'un étant réservé » aux Dracs et Dracs adjoints. Pour sa part, la CGT Culture a proposé l'ouverture d'une Foire aux Questions.

Les diagnostics territoriaux

La réalisation des diagnostics territoriaux demandés aux DRAC est un parfait exemple de ce qu'il ne faut pas faire en terme de dialogue social. Nous avons appris qu'un canevas sur leur contenu avait été adressé par l'administration centrale aux DRAC pour qu'ils respectent une certaine unité de présentation. Qu'un certain nombre de diagnostics territoriaux étaient déjà remontés en centrale sans avoir été discutés au préalable dans les CT locaux, ce qui va à l'encontre même des demandes du Premier Ministre formulées dans sa note du 18 février adressée aux préfets de région : « *vous veillerez, tout au long de la démarche, à la bonne association du personnel à la conduite de ces travaux* ». De fait la « consultation » du personnel s'arrête presque systématiquement aux chefs de service et conseillers sectoriels. En Picardie, par exemple, c'est par un mel de la directrice que les agents ont pris connaissance du contenu du diagnostic territorial de leur DRAC qui venait d'être adressé à la préfète de région ! Le secrétaire général a convenu que ces diagnostics territoriaux devaient être présentés, au moins pour information, aux CT locaux préalablement à leur transmission. On verra bien si ce sera suivi d'effet....

Pour SUD Culture Solidaires il est indispensable de changer de méthode.

*Il est impératif que l'ensemble des agents, à l'intérieur de chaque DRAC, soient consultés

*Il faut organiser rapidement des groupes de travail communs aux DRAC devant fusionner pour réfléchir à des pistes d'organisation. Si on ne pourra éviter des luttes d'égo entre les responsables de DRAC et chefs de service qui vont essayer de sauver leurs postes, rien ne serait pire que de laisser se développer une concurrence malsaine entre les agents.

*Il faut engager un dialogue avec les collectivités locales, notamment les conseils régionaux, qui ont

entamé leur propre revue des missions et, pour certains, discutent déjà sur la fusion de leurs services culturels respectifs.

*Enfin, il faut bien évidemment associer les acteurs culturels locaux qui, pour l'instant, sont laissés de côté. Ce qui ne les empêche pas réfléchir à leur avenir, par l'intermédiaire de leurs réseaux et organisations professionnelles.

Des précisions sur le calendrier à venir :

Première quinzaine d'avril : Remise au Premier Ministre du rapport de la mission interinspection. Désignation des Préfets préfigurateurs dans la première quinzaine d'avril puis dans la foulée, désignation des chefs de services préfigurateurs dont les Dracs. La question sera de savoir si les propositions du MCC seront toutes suivies. Une première indication du poids de notre ministère vis-à-vis des Préfets.

30 avril : remise des diagnostics territoriaux au Premier Ministre

Courant juillet : Réflexions région par région et propositions d'organisation régionale avec présentation des organigrammes correspondant

Septembre : Arbitrages des différentes propositions par l'administration centrale et le Premier Ministre

Automne : préparations des fusions

1er Janvier 2016 : Nomination des préfets et Dracs et définition juridique des DRAC fusionnées. Pour cette nomination, il n'y aura pas de *turn-over* général des directeurs, mais la parution de 7 avis de vacances pour les 7 DRAC fusionnés. Pour les directeurs adjoints, rien n'est encore établi, cela dépendra de l'organigramme choisi dans chaque région (possibilités des 2 adjoints).

Concernant le budget 2016 (comment il sera préparé et qui gèrera les BOP), l'organisation des CT et CHSCT des futures DRAC fusionnées, on ne sait encore rien. Le secrétaire général nous a indiqué que la réflexion était en cours.

Agenda « syndical »

3 avril : CTM. Nous interrogerons la ministre, qui sera présente, sur sa position sur l'avenir des DRAC.

10 avril : Premier CT spécial DRAC. Ordre du jour : 1° Approbation du règlement intérieur du comité technique des DRAC ; 2° Présentation du périmètre du CT spécial DRAC (pour information) ; 3° Point sur les chantiers portant sur l'administration territoriale de l'État, en lien avec les autres chantiers de réforme de l'État (pour information) : Préparation de la nouvelle organisation des services déconcentrés au 1er janvier 2016 ; Relations services déconcentrés - administration centrale ; Revue des missions ; 4° Emplois et organigrammes des DRAC (pour information) ; 5° Questions diverses.

16 avril : Réunion mensuelle Secrétariat général / organisation syndicales. Le rapport de la mission interinspection nous sera présenté

Coordination SUD-DRAC, le 27 mars 2015.